

**Formulaire d'introduction d'une demande en nullité
ou en déchéance ; « demande de radiation »**

Zone réservée à l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle

Numéro

•

Date de réception

•

Boîte Postale 90404

2509 LK La Haye

Pays-Bas

T + 31 70 349 11 11

www.boip.int

1 Vos références

Référence

•

Personne à contacter

•

Téléphone

•

Courriel

•

2 Données bancaires (lire la notice)

IBAN

•

BIC Code

•

Au nom de

•

3 Requéant

Nom et prénom ou dénomination et forme juridique

•

Adresse

•

Numéro

•

Code postal

•

Localité

•

Pays

•

Boîte postale (facultatif, lire la notice)

•

Code postal

•

Localité

•

Pays

•

4 Mandataire

Nom

•

Adresse

•

Numéro

•

Code postal

•

Localité

•

Pays

•

**Formulaire d'introduction d'une demande en nullité
ou en déchéance ; « demande de radiation »**

Zone réservée à l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle

Numéro

•

Date de réception

•

Boîte Postale 90404

2509 LK La Haye

Pays-Bas

T + 31 70 349 11 11

www.boip.int

Boîte postale (*facultatif, lire la notice*)

•

Code postal

•

Localité

•

Pays

•

5 Enregistrement contre lequel la demande de radiation est dirigée

Numéro

•

Dépôt Benelux

Enregistrement Benelux

Marque Internationale

Nom du titulaire

•

Marque

•

Produits et/ou services contre lesquels la demande en nullité ou en déchéance est introduite

Tous les produits et services de la marque contestée

Les produits et services dans les classes telles que mentionnées à l'**annexe A**

6 Motifs sur lesquels la demande en nullité ou en déchéance est basée

Vous êtes tenu de spécifier ces motifs en sélectionnant le motif concerné :

Motifs de déchéance

Il n'y a pas eu d'usage sérieux de la marque (article 2.30bis(1)(a), 2.27(2));

La marque contestée est devenue une désignation usuelle (article 2.30bis(1)(a), 2.27(1)(a));

La marque contestée est trompeuse par l'usage qui en est fait (article 2.30bis(1)(a), 2.27(1)(b)).

Motifs de nullité absolue

Le signe contesté ne peut constituer une marque (article 2.30bis(1)(a), 2.2bis(1)(a));

La marque contestée est dépourvue de caractère distinctif (article 2.30bis(1)(a), 2.2bis(1)(b));

La marque contestée est descriptive (article 2.30bis(1)(a), 2.2bis(1)(c));

La marque contestée est devenue une indication courante usuelle (article 2.30bis(1)(a), 2.2bis(1)(d));

La marque contestée est constituée exclusivement par la forme ou une autre caractéristique qui est imposée par la nature même du produit, nécessaire à l'obtention d'un résultat technique ou qui donne une valeur substantielle au produit (article 2.30bis(1)(a), 2.2bis(1)(e));

La marque contestée est contraire à l'ordre public/aux bonnes mœurs (article 2.30bis(1)(a), 2.2bis(1)(f));

La marque contestée est trompeuse (article 2.30bis(1)(a), 2.2bis(1)(g));

La marque contestée est contraire à l'article 6ter de la Convention de Paris (article 2.30bis(1)(a), 2.2bis(1)(h)) [*joignez un document démontrant la protection*];

La marque contestée contient une appellation d'origine ou une indication géographique protégée (article 2.30bis(1)(a), 2.2bis(1)(i)) [*joignez un document indiquant l'appellation d'origine ou l'indication géographique et précisant la protection*];

La marque contestée contient une mention traditionnelle protégée pour les vins (article 2.30bis(1)(a), 2.2bis(1)(j)) [*joignez un document indiquant la mention traditionnelle et précisant la protection*];

Formulaire d'introduction d'une demande en nullité ou en déchéance ; « demande de radiation »**Zone réservée à l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle**

Numéro

Date de réception

Boîte Postale 90404 T + 31 70 349 11 11

2509 LK La Haye www.boip.int

Pays-Bas

La marque contestée contient une spécialité traditionnelle garantie protégée (article 2.30bis(1)(a), 2.2bis(1)(k)) [joignez un document indiquant la spécialité traditionnelle garantie et précisant la protection];

La marque contestée contient une dénomination d'une variété végétale protégée (article 2.30bis(1)(a), 2.2bis(1)(l)) [joignez un document indiquant la dénomination et précisant la protection];

La demande d'enregistrement de la marque contestée a été faite de mauvaise foi (article 2.30bis(1)(a), 2.2bis(2)).

Motifs de nullité relative (marques antérieures)

La marque contestée prend rang après la marque antérieure invoquée et est identique pour des produits et services identiques (article 2.30bis(1)(b)(i), 2.2ter(1)(a)) [indiquez les détails de la ou des marque(s) antérieure(s) au point 7];

La marque contestée prend rang après la marque antérieure invoquée et est similaire pour des produits et services identiques ou similaires et il y a un risque de confusion (article 2.30bis(1)(b)(i), 2.2ter(1)(b)) [indiquez les détails de la ou des marque(s) antérieure(s) au point 7];

La marque contestée prend rang après la marque antérieure invoquée et tire indûment profit du caractère distinctif ou de la renommée de la marque antérieure (article 2.30bis(1)(b)(i), 2.2ter(3)(a)) [indiquez les détails de la ou des marque(s) antérieure(s) au point 7];

La marque contestée est susceptible de créer une confusion avec la marque notoirement connue invoquée au sens de l'article 6bis de la Convention de Paris (article 2.30bis(1)(b)(i), 2.2ter(2)(d)) [indiquez les détails de la marque notoirement connue au point 8].

Motifs de nullité relative (autres)

La marque contestée est déposée par un agent ou représentant en son propre nom et sans consentement du titulaire d'une marque qui n'est pas protégée dans le Benelux (article 2.30bis(1)(b)(ii), 2.2ter(3)(b)) [joignez une copie de l'enregistrement de marque sur lequel vous vous basez];

La marque contestée contient une appellation d'origine ou une indication géographique protégée (article 2.30bis(1)(b)(iii), 2.2ter(3)(c)) [joignez un document indiquant l'appellation d'origine ou l'indication géographique et précisant la protection].

7 Marques invoquées

au cas où plus de trois droits sont invoqués, utilisez l'annexe B)

(1) Numéro

Dépôt Benelux

Enregistrement Benelux

Marque de l'UE

Marque internationale

Marque

•

Nom du titulaire

•

Le requérant agit en qualité de:

Déposant/titulaire

Licencié

Les produits et/ou services sur lesquels la demande en nullité ou en déchéance est basée

Tous les produits et services de la marque invoquée

Les produits et/ou services tels que mentionnés à l'**annexe C**

(2) Numéro

Dépôt Benelux

Enregistrement Benelux

Marque de l'UE

Marque internationale

Marque

•

Nom du titulaire

•

**Formulaire d'introduction d'une demande en nullité
ou en déchéance ; « demande de radiation »**

Zone réservée à l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle

Numéro

•

Date de réception

•

Boîte Postale 90404

2509 LK La Haye

Pays-Bas

T + 31 70 349 11 11

www.boip.int

Le requérant agit en qualité de:

Déposant/titulaire

Licencié

Les produits et/ou services sur lesquels la demande en nullité ou en déchéance est basée

Tous les produits et services de la marque invoquée

Les produits et services tels que mentionnés à l'**annexe C**

(3) Numéro

Dépôt Benelux

Enregistrement Benelux

Marque de l'UE

Marque internationale

Marque

•

Nom du titulaire

•

Le requérant agit en qualité de:

Déposant/titulaire

Licencié

Les produits et/ou services sur lesquels la demande en nullité ou en déchéance est basée

Tous les produits et services de la marque invoquée

Les produits et/ou services tels que mentionnés à l'**annexe C**

8 La marque invoquée est une marque notoirement connue (article 6bis de la Convention de Paris)

(lire la notice)

Représenter la marque dans le cadre

**Formulaire d'introduction d'une demande en nullité
ou en déchéance ; « demande de radiation »**

Zone réservée à l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle

Numéro

•

Date de réception

•

Boîte Postale 90404

2509 LK La Haye

Pays-Bas

T + 31 70 349 11 11

www.boip.int

La marque est notoire connue pour les produits et services suivants :

9 Préférence pour la langue de la procédure

(s.v.p. cocher la case adéquate)

Français

Néerlandais

Anglais

10 Souhaitez-vous une traduction vers la langue de préférence telle que mentionnée au point 9 si les arguments de la partie adverse sont introduits dans une des autres langues de l'OBPI?*

(s.v.p. cocher la case adéquate)

Oui

Non

11 Souhaitez-vous une traduction dans la langue de préférence telle que mentionnée au point 9 si la décision est rédigée dans une des autres langues de l'OBPI?*

(s.v.p. cocher la case adéquate)

Oui

Non

* Une taxe supplémentaire pourra être réclamée, voyez la notice.

**Formulaire d'introduction d'une demande en nullité
ou en déchéance ; « demande de radiation »****Zone réservée à l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle**Numéro
•Date de réception
•

Boîte Postale 90404 T + 31 70 349 11 11

2509 LK La Haye www.boip.int

Pays-Bas

12 Tarifs

	Montant
Taxe de base demande en nullité ou en déchéance	•
Taxe supplémentaire pour tout motif invoqué en sus du troisième	•
Taxe supplémentaire pour toute marque en sus de la troisième sur laquelle repose la demande	•
Total	•

13 Paiement

J'effectue le paiement (de la totalité):

Prélèvement du numéro de compte:

*(Attention, cette possibilité n'est ouverte qu'aux clients ayant un compte courant à l'OBPI. Un prélèvement automatique des taxes sur votre compte bancaire ou postal n'est pas possible).***14 Annexes**

Limitation des produits et services (annexe A)	Oui	Non
Annexe plusieurs droits invoqués (annexe B)	Oui	Non
Limitation des produits et services (annexe C)	Oui	Non
Pièces justificatives marque notoire (point 7)	Oui	Non

15 SignatureNom
•Date
•Qualité
•Signature
•

**Formulaire d'introduction d'une demande en nullité
ou en déchéance ; « demande de radiation »**

Zone réservée à l'Office Benelux de la Propriété intellectuelle

Numéro

•

Date de réception

•

Boîte Postale 90404 T + 31 70 349 11 11

2509 LK La Haye www.boip.int

Pays-Bas

ANNEXE B plusieurs marques invoquées (point 7)

(4) Numéro

•

Dépôt Benelux

Enregistrement Benelux

Marque de l'UE

Marque internationale

Marque

•

Nom du titulaire

•

Le requérant agit en qualité de:

Déposant/titulaire

Licencié

Les produits et services sur lesquels la demande en nullité ou en déchéance est basée

Tous les produits et services de la marque invoquée

Les produits et services tels que mentionnés à l'**annexe C**

(5) Numéro

•

Dépôt Benelux

Enregistrement Benelux

Marque de l'UE

Marque internationale

Marque

•

Nom du titulaire

•

Le requérant agit en qualité de:

Déposant/titulaire

Licencié

Les produits et services sur lesquels la demande en nullité ou en déchéance est basée

Tous les produits et services de la marque invoquée

Les produits et services tels que mentionnés à l'**annexe C**

(6) Numéro

•

Dépôt Benelux

Enregistrement Benelux

Marque de l'UE

Marque internationale

Marque

•

Nom du titulaire

•

Le requérant agit en qualité de:

Déposant/titulaire

Licencié

Les produits et services sur lesquels la demande en nullité ou en déchéance est basée

Tous les produits et services de la marque invoquée

Les produits et services tels que mentionnés à l'**annexe C**

